

Section sportive scolaire VOILE

Dossier de candidature

A adresser au lycée Cordouan, Secrétariat élèves - ce.0170042d@ac-poitiers.fr (28 rue Henri Dunant, 17200 Royan)

Candidat

Nom de l'élève (en capitales) : Prénom : Sexe :

Date de naissance : À la rentrée, tu seras en ☐ 2nde ☐ 1ère ☐ Tle

Établissement actuel :

Responsable

Nom (en capitales) : Prénom :

Code postal : Commune :

Téléphone : Email :

* L'élève pratique-t-il la voile ? ☐ oui ☐ non

* depuis combien d'année ? ans

* à quel niveau ? ☐ loisir ☐ régates ☐ stage d'été

* Sur quel support ? ☐ optimiste ☐ catamaran ☐ planche à voile ☐ autre :

* Objectifs visés : ☐ Obtenir un niveau de compétition (régates) ☐ Obtenir un niveau de moniteur fédéral

Avis du professeur d'EPS

Aptitudes physiques générales + Investissement face aux différentes activités proposées :

.....

.....

.....

.....

Date :

Signature du responsable légal

Engagement individuel de l'élève :

Je soussigné(e) né(e) le

postule pour intégrer la section sportive « voile ». Je m'engage à accorder autant d'importance à la progression de mon niveau sportif qu'à ma réussite scolaire.

A Royan, le

Signature de l'élève

Transmission du dossier de candidature au lycée Cordouan **par voie numérique uniquement.**

Pour la date limite de transmission du dossier, rapprochez-vous du secrétariat du lycée.



Charte d'Engagement des Élèves de la Section Voile du Lycée

- 1. Participation et Engagement Obligatoires :** Les élèves doivent assister à toutes les séances de voile et de préparation physique, qui sont obligatoires. Les élèves s'engagent à respecter le projet sportif établi par l'entraîneur et le lycée.
- 2. Notification d'Absence :** En cas d'absence, il est impératif de prévenir le moniteur de la section voile et le lycée avant le jeudi soir. Les absences seront reportées sur *Pronote* pour tous les partenaires et apparaissent sur les bulletins.
- 3. Justification d'Absence :** Pour chaque séance manquée, les élèves doivent fournir un certificat médical ou un justificatif en cas de rendez-vous médical.
- 4. Conséquences des Absences Répétées :** En cas d'absences injustifiées, des mesures disciplinaires pourront être envisagées, allant de l'avertissement à l'exclusion de la section.
- 5. Ethique :** Les élèves s'engagent à véhiculer une bonne image de l'équipe (respect des autres, des règles, du fair-play et l'esprit d'équipe).
- 5. Tenue Appropriée :** Il est essentiel de toujours naviguer avec des chaussures adaptées et de porter des lunettes de soleil par temps ensoleillé. En hiver, un coupe-vent est indispensable. La tenue doit être adaptée aux conditions météorologiques.
- 7. Respect du matériel :** Les élèves respectent le matériel mis à disposition : je rince, je range, j'arrime ou amarre à chaque sortie. Je signale rapidement tout problème sur mon bateau
- 8. Équipement pour le Char à Voile :** Pour les séances de char à voile, les élèves doivent prévoir des gants de bricolage et des chaussures de type basket. Les chaussons de voile ne sont pas autorisés pour cette activité.

Cette charte vise à garantir la sécurité et l'engagement de chaque élève, tout en favorisant une expérience d'apprentissage enrichissante et structurée.

Le représentant légal de l'élève
Nom, prénom, date et signature

L'élève
Nom, prénom, date et signature